



Label délivré après une évaluation indépendante des bonnes pratiques de responsabilité sociétale engagé RSE

LABEL RSE SCOP BTP

L'ESSENTIEL

Structure : Fédération SCOP BTP

Type : Sectoriel

Secteurs visés : Bâtiments et Travaux publics / Construction

Public cible : SCOP et SCIC de la construction (BTP et connexes)

Normes et standards de référence :

ISO 26000 ODD CSRD VS

Durée de validité : 3 ans

Label RSE sectoriel, fondé sur l'ISO 26000, adapté aux enjeux des SCOP et SCIC du bâtiment, travaux publics et activités connexes, qui s'appuie sur le modèle Engagé RSE de l'AFNOR Certification.
Double labellisation « Engagé RSE » et « RSE SCOP BTP ».



CE QUI EST ÉVALUÉ

Le référentiel s'articule autour de 3 composantes complémentaires :

1. Une maturité RSE globale appréciée dans le cadre de l'évaluation *Engagé RSE* conduite par Afnor certification.
2. 13 critères fondamentaux, constituant le socle sectoriel du label.
3. 18 critères additionnels, permettant d'apprécier la progression et l'approfondissement de la démarche.

Le label sectoriel couvre 6 grands axes :



1. Gouvernance coopérative et stratégie RSE



4. Environnement, climat et ressources



2. Parties prenantes, éthique et pilotage



5. Achats, sous-traitance et construction durable



3. Capital humain, dialogue social et prévention



6. Ancrage territorial et développement local

NIVEAUX DE MATURITÉ



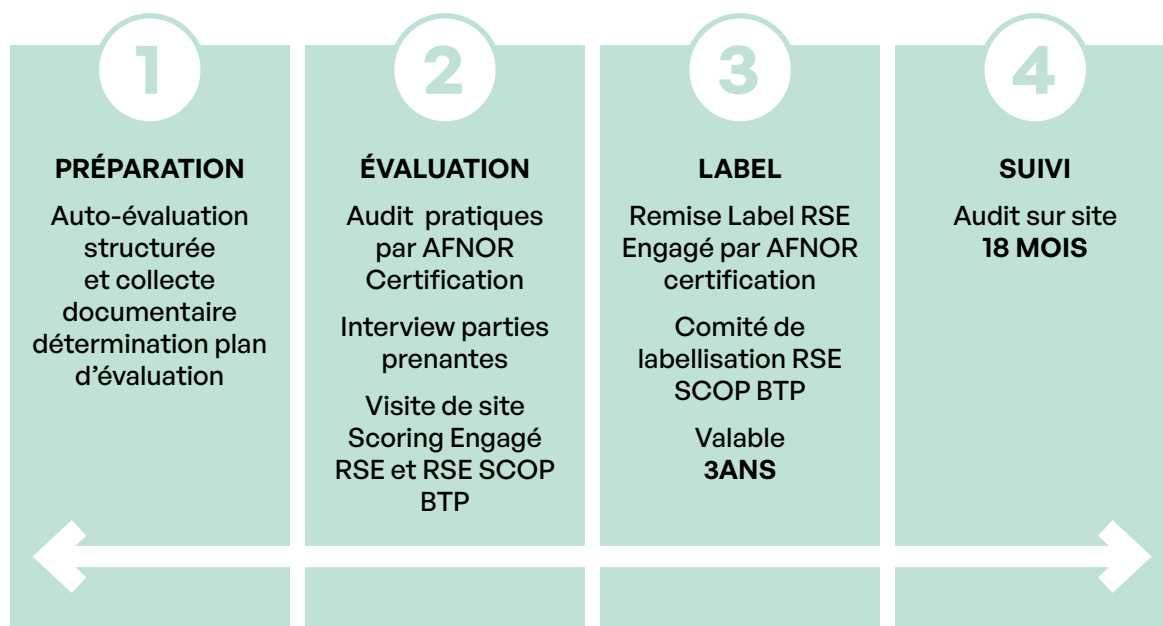
Le référentiel se décline en 4 niveaux de maturité :

- 1. Aucune pratique :** Aucune réflexion engagée.
- 2. Initiation :** Conformité réglementaire.
- 3. Réalisation :** Application régulière de pratiques et suivi d'indicateurs.
- 4. Maturité :** Pratiques déployées sont probantes.



PROCESSUS DE LABELLISATION

La méthodologie d'évaluation de labellisation RSE SCOP BTP par la Fédération SCOP BTP est composée de 4 phases :



La durée de l'évaluation dépend de la taille de l'entreprise.

TARIFS

1-10 salariés	4 700€ - 9 000€
11-50 salariés	6 000€ - 11 000€
51-250 salariés	9 000€ - 16 500€
215-1000 salariés	16 000€ - 30 000€



Le tarif comprend l'ensemble du cycle d'évaluation sur 3 ans incluant évaluation initiale et de suivi et l'accès à la communauté des labellisés et à des ressources hors frais de mission.

CONTACT

Pierre Fondard

Secrétaire Général - Fédération SCOP BTP Nouvelle-Aquitaine

☎ 06 62 04 79 98

✉ p.fondard@scopbtp.org

🌐 nouvelle-aquitaine.scopbtp.org

